

dises dans l'immeuble central des édifices du Parlement, et prévoit-on en aménager d'autres?

**M. Paul Langlois (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics):** 1. Jusqu'à ce jour, le coût s'est élevé à \$13,500. Le coût estimatif est de \$16,910.

2. Ces travaux sont effectués aux fins de fournir une entrée aux députés dont les voitures sont stationnées sur les terrains au nord de l'édifice central.

3. Une entrée pour les marchandises et neuf pour les piétons. Nous ne prévoyons pas en aménager d'autres.

#### LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION À FROBISHER BAY

Question n° 390—**L'hon. M. Dinsdale:**

1. A-t-on fait un appel d'offres dans le cadre d'un programme de construction de grande envergure à Frobisher Bay et, dans le cas de l'affirmative, a) quelles sociétés ont fait des offres, b) à qui a-t-on adjugé le contrat et quel en est le montant?

2. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a-t-il pris à son compte la gestion de l'édifice appartenant autrefois à la SAC et, dans le cas de l'affirmative, a) combien de personnes peut-on y loger, b) l'édifice est-il entièrement occupé?

3. Quels autres services escompte-t-on offrir par suite de ce nouveau programme de construction?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1. a) Les entreprises ci-après ont présenté des soumissions: Ron Engineering and Construction, d'Ottawa; Solar Construction, Lockerbie & Hole & Batoni-Humford, d'Edmonton; Janin-Tower Co. (entreprise conjointe), Montréal 16; A. H. MacLeod & Son (Contractors) Ltd., de Vancouver-Nord (C.-B.); Tankoos Yarman Ltd., Pitts Quebec Ltd., Fruchter & Kagan Real Estate Ltd. et W. Sefton & Associates Ltd. b) Les soumissions présentées sont encore à l'étude.

2. a) Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien gère désormais, à titre de bâtiment fédéral, l'édifice occupé autrefois par la SAC. Il abrite 144 personnes et contient des bureaux, des magasins, une subdivision de la Gendarmerie royale du Canada, les Services d'aéroports du ministère des Transports, ainsi qu'une aire de garage et d'entretien pour les véhicules du ministère des Transports et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. b) L'édifice est occupé au complet.

3. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a l'intention d'établir une école professionnelle et un foyer d'accueil à Frobisher Bay, ainsi que de transformer en foyer d'accueil l'immeuble fédéral actuel. C'est ce qui nous a obligés à obtenir les immeubles, bureaux et locaux, dont il est question à l'appel d'offres mentionné à la pre-

mière partie de la question. De plus, les soumissionnaires ont présenté des propositions à l'égard d'aménagements supplémentaires tels qu'un hôtel, un centre commercial, des services récréatifs et des locaux additionnels.

#### \*LE SECOND PARC NATIONAL EN SASKATCHEWAN

Question n° 407—**M. Southam:**

Le gouvernement a-t-il donné suite à la déclaration faite le 22 avril 1965 au sujet de l'ouverture prochaine d'un second parc national en Saskatchewan? Sinon, quand compte-t-il entreprendre les travaux?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Non. Les travaux seront entrepris une fois que le gouvernement et la province de Saskatchewan auront décidé de la location et que la province aura transmis le terrain requis.

[Traduction]

#### LA COMMISSION CANADIENNE DES VALEURS MOBILIÈRES

Question n° 423—**M. Fortin:**

1. Où en sont rendus les travaux concernant l'établissement d'une Commission canadienne des valeurs mobilières?

2. Le gouvernement va-t-il déposer à la Chambre le rapport des études préparées à ce sujet?

3. Une mesure législative concernant les valeurs mobilières sera-t-elle présentée à cette session?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** 1. Ces projets feront l'objet d'entretiens d'une réunion du Comité fédéral-provincial des hauts fonctionnaires sur la réglementation des institutions financières et des valeurs mobilières le 25 octobre.

2. Non. Ces études sont préparées pour le ministre sous forme de rapports que l'on considère comme étant normalement tout à fait confidentiels.

3. Oui.

#### QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

##### LES INDEMNITÉS AUX MUNICIPALITÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE SWIFT CURRENT-MAPLE CREEK

Question n° 73—**M. Skoberg:**

1. Quel est le montant total des indemnités reçues par chacune des municipalités situées dans les limites de la circonscription fédérale de Moose Jaw par suite de leur participation à des réalisations spéciales dans le cadre du programme d'encouragement des travaux d'hiver dans les municipalités depuis son lancement pendant l'hiver de 1958-1959?

2. Quel est le montant total des indemnités reçues par chacune des municipalités situées dans les